



Révision de la Charte du PNR de Chartreuse

Comité de pilotage – 18 octobre 2019



Parc
naturel
régional
de Chartreuse



ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation synthétique des évolutions de la charte suite à la prise en compte des remarques du CNPN, de la Fédération des Parcs et de certains services de l'Etat**
- 2. Point sur le projet de convention cadre avec les EPCI**
- 3. Présentation synthétique de l'évaluation environnementale**
- 4. Point divers et prochaines échéances**

Suivi des modifications de la Charte

Protection de la biodiversité et des continuités écologiques	Nouvelle rédaction de la mesure 121 et 221 (contexte et objectifs opérationnels)
Circulation des véhicules à moteur	Ajout des zones de pression potentielle sur la carte thématique Loisirs motorisés
Affichage publicitaire	- Nouvelle rédaction du § sur l'affichage en 4.1 - Précision dans la disposition concernée de la mesure 112
Forêt, agriculture, tourisme	Précisions en mesure 141 et 222
Sites surfréquentés	- Nouvelle rédaction de la mesure 222 - Ajout d'une annexe (n°14) sur la hiérarchisation des pôles d'attractivité sur le plan de Parc - Ajout d'un encart sur le dispositif Chartreuse en partage
Protection de la ressource en eau	Nouvelle rédaction de la mesure 122

Suivi des modifications de la Charte

Projet du PNR et gouvernance	Modification du chapitre 4.3 globalement
Dispositif d'évaluation	Modification de l'annexe 9
Structure du rapport	Limitation du nombre d'objectifs opérationnels à 5 max
Urbanisme et aménagement	<ul style="list-style-type: none">- Modification du Plan de Parc notamment en identifiant les zones à préserver de l'urbanisation- Ajout d'une annexe n°15 : transpositions des mesures pertinentes de la charte dans les SCOT- La compatibilité avec le SRADDET a été insérée dans l'évaluation environnementale
Plan du parc	<ul style="list-style-type: none">- Modification du Plan de Parc notamment en identifiant les zones à préserver de l'urbanisation- Insertion de nouveaux pictos (silhouette villageoise, interface aggro/parc, entrées du Parc carrières)
Autres	Modification annexe 2 (liste des communes) : corrections des noms de communes fusionnées



CONSEIL ET INGÉNIERIE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE
Aménagement & Territoires



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA CHARTE 2020 - 2035

Incidences des mesures
18 octobre 2019





L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- **Cadre réglementaire**

- Article R. 122-17 du code de l'environnement :
 - Les chartes des parcs naturels régionaux sont soumises à évaluation environnementale
- Missions des PNR (entre autres)
 - Concourir à la politique de protection de l'environnement (*article L. 333-1*)
 - Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel (*article R. 333-1*)

Source : DREAL



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- **Principes**

- Garantir un développement durable du territoire
 - environnement : même niveau de prise en compte que la question sociale ou économique
- L'environnement comme mode de valorisation du territoire
 - sous l'aspect potentiel et pas sous l'aspect contraintes
- Un processus d'auto-évaluation de la qualité environnementale
 - au fur et à mesure de l'élaboration de la charte
- Démarche intégrée à celle de l'élaboration du document
 - démarche itérative



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE


- **Objectifs**

- Fournir les éléments de connaissance environnementale utiles à l'élaboration de la charte
- Aider aux choix et à l'élaboration du document
- Préparer le suivi de la mise en œuvre de la charte



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- **Contenu**

- Un état des lieux de l'environnement
- Une analyse des impacts prévisibles de la charte sur l'environnement
- La justification des choix retenus par rapport aux variantes et solutions de substitution envisageables
- Son articulation avec les autres documents et programmes
-  - L'analyse des mesures prévues pour éviter, réduire et (en dernier lieu si besoin) compenser les incidences négatives sur l'environnement
- Le suivi de ces mesures
- Un résumé non technique de cette évaluation environnementale



L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- **Etude des incidences étudiées au travers de 6 thématiques**
 - Les milieux naturels, la biodiversité et les fonctionnalités écologiques
 - L'eau
 - Les risques, pollutions, nuisances et ressources
 - L'air, l'énergie et le climat
 - Les paysages
 - Le patrimoine culturel



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRIORITAIRES

Enjeux prioritaires issus de l'état initial de l'environnement	Orientations													
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	
Enjeux portant sur les milieux naturels, la biodiversité et les fonctionnalités écologiques														
Le développement d'une culture du patrimoine géologique (connaissance et valorisation)			Orange										Red	Red
Le maintien de la mosaïque de milieux naturels, du cortège d'espèces patrimoniales qui y est rattaché et de corridors écologiques fonctionnels		Orange			Green	Green								
Le maintien du caractère humide et du fonctionnement hydraulique et hydrologique des zones humides et des surfaces concernées		Orange				Green								
La conservation des espèces prioritaires et habitats prioritaires identifiés dans la stratégie biodiversité		Orange				Green								
L'amélioration des connaissances faune et flore dans les zones méconnues		Orange				Green								
La sensibilisation et l'accompagnement des acteurs		Orange		Orange		Green							Red	
Enjeux portant sur l'eau														
La conservation de la bonne qualité de la ressource en eaux		Orange				Green		Green		Red				
L'anticipation des impacts du changement climatique				Orange				Green		Red				
Des ressources importantes à préserver pour l'alimentation en eau potable : une responsabilité du massif pour un territoire beaucoup plus large								Green		Red				
Enjeux portant sur les risques, pollutions, nuisances et ressources														
La préservation des habitants et équipements des risques naturels connus										Red				
L'anticipation des impacts du changement climatique sur les risques										Red				



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRIORITAIRES

Enjeux prioritaires issus de l'état initial de l'environnement	Orientations												
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5
La remise en état des carrières							■						
La diminution de la pollution lumineuse						■			■				
Enjeux portant sur l'air, l'énergie et le climat													
La rénovation thermique des logements et du tertiaire					■				■				
L'accompagnement au changement de comportement concernant la sobriété énergétique					■			■	■		■		
Le développement des énergies renouvelables selon le potentiel du territoire tout en prenant en compte les enjeux environnementaux									■				
La lutte contre la précarité énergétique									■		■		
L'anticipation et l'adaptation des filières économiques et du territoire aux impacts du changement climatique				■						■			
Enjeux portant sur les paysages													
La préservation des structures paysagères	■		■		■		■			■			
L'intégration des infrastructures et des activités	■				■								
Favoriser un urbanisme et des formes d'habitat adaptées	■				■								
Enjeux portant sur le patrimoine culturel													
La poursuite de l'amélioration des connaissances du patrimoine et de la culture locale, notamment sur le secteur en extension du périmètre du PNR			■										
La pérennisation des activités socioculturelles et des manifestations, le renforcement de leurs interactions et des mutualisations												■	■
La cohérence et la recherche des synergies entre acteurs				■								■	



EXEMPLE D'ANALYSE

1.1 – Préserver une mosaïque de paysages vivants

Mesure	Milieus naturels, biodiversité	Eau	Risques, et nuisances	Air, énergie et climat	Paysages	Patrimoine culturel
1.1.2 - Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions	CT, MT	CT, MT	CT, MT	CT, MT	CT, MT	CT, MT

Impact très positif sur la qualité des paysages à court ou moyen terme particulièrement, avec :

- La caractérisation, l'entretien et la promotion des paysages du quotidien
- La protection et la valorisation de l'identité des sites paysagers remarquables
- L'anticipation et l'accompagnement de l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements
- La garantie de la qualité et de la lisibilité du paysage

Impact positif également sur :

- Biodiversité et fonctionnalité écologique
- Patrimoine culturel (valoriser du patrimoine bâti)

Risque d'impact négatif avec disposition visant à développer des produits et séjours touristiques naturalistes (hausse de la fréquentation touristique) : incidences analysées dans les mesures 1.4.1 et 3.5.2.





EXEMPLE D'ANALYSE

1.3 - Valoriser durablement les patrimoines et les ressources

Mesure	Milieus naturels, biodiversité	Eau	Risques, et nuisances	Air, énergie et climat	Paysages	Patrimoine culturel
1.3.1 - Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques	CT, MT, LT		CT, MT, LT	CT, MT, LT	CT, MT, LT	CT, MT, LT

Impact très positif sur les milieux géologiques et les patrimoines culturels :

- Amélioration et valorisation des connaissances (patrimoine culturel, savoir-faire locaux)
- Accroissement des connaissances et de la conservation des géopatrimoines
- Développement d'un tourisme culturel patrimonial et géologique : visites, randonnées, séjours à thème...

Impact également positif de manière plus ou moins directe sur :

- Les paysages

Risque d'impacts négatifs :

- Développement d'une offre touristique culturelle et géologique : augmentation des déplacements et des nuisances
- Possibilité de surfréquentation sur certains sites
- Valorisation de nouveaux sites pouvant nuire à leur qualité (par exemple incidences sur les populations de chauves-souris).

Elles seront néanmoins évitées et réduites par d'autres mesures (2.2.2, 3.3.1, 3.3.2).



EXEMPLE D'ANALYSE

1.4 - Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Mesure	Milieus naturels, biodiversité	Eau	Risques, et nuisances	Air, énergie et climat	Paysages	Patrimoine culturel
1.4.1 - Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles	CT, MT	CT, MT	CT, MT		CT, MT	
<p>Mesure sur l'économie locale :</p> <ul style="list-style-type: none">• Déploiement de l'offre et d'un tourisme 4 saisons, préservation des sites à forte fréquentation, organisation des activités, ...• Maintien de l'outil de production forestière et la capacité à valoriser le bois localement• Soutien et l'accompagnement des filières agricoles dans leurs évolutions• Captation et maintien des emplois et des compétences : installations et transmissions des entreprises, formation des professionnels, accueil des travailleurs saisonniers, ...• Rayonnement du territoire à travers la valorisation des filières et activités économiques. <p>Risque d'impacts négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Milieus naturels et biodiversité : développement d'activités, consommations foncières, aménagements, consommations de ressources, ...• Eau : imperméabilisation des sols, ressource en eau, rejets, ...• Nuisances : accroissement des nuisances ou génération de nouvelles• Paysages : accroissement potentielle de la tache urbaine (impact positif cependant sur les paysages du renforcement de l'agriculture et de la sylviculture)• Energie – climat : augmentation des consommations énergétiques mais développement des énergies renouvelables, de circuits courts, limitation des déplacements, ...						





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur les milieux naturels**

- **Incidences largement positives**

- Préservation et la restauration des entités écologiques remarquables et des espèces du territoire
- Préservation des milieux humides et aquatiques
- Conservation et valorisation du géopatrimoine
- Soutien aux pratiques agricoles et sylvicoles favorables à la biodiversité





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur les milieux naturels**

- Risques d'incidences négatives

- Accroissement de la population et des activités économiques, notamment développement de la filière sylvicole, des énergies renouvelables, ... :

- *Le PNR prend des mesures dans le sens de la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : maîtrise de la consommation foncière, prise en compte de la biodiversité dans les aménagements, ...*

Marge de progrès possible

- Bien définir ce qu'il est possible ou pas de faire dans un réservoir de biodiversité ou un corridor écologique





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur l'eau**

- Incidences positives

- Optimisation de la ressource (dont économie) et réduction des pollutions
- Préservation des milieux humides et aquatiques, y compris les aquifères karstiques

- Incidences potentiellement négatives

- Développement urbain pouvant entraîner des consommations supplémentaires en eau, des risques de pollution, la consommation des sols
- *Démarche ERC : limitation de l'étalement urbain, limitation de l'imperméabilisation, maîtrise des pollutions*





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur les risques et nuisances**

- **Incidences positives**

- Thématique étudiée au regard des risques climatiques (adaptation, suivi)
- Incidences positives indirectes liées aux mesures sur la préservation des cours d'eau, la gestion de la forêt, les conditions d'urbanisation (biodiversité, faible imperméabilisation, ...)
- Nuisances (bruit, déchets, pollution, pollution lumineuse) globalement peu évoquées en tant que tel mais ciblées : sur les sites naturels, liées aux énergies renouvelables, ...





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur l'énergie et le climat**

- **Incidences positives**

- Mesures visant à réduire les consommations énergétiques
- Mesures visant à soutenir les énergies renouvelables
- Adaptation du territoire au changement climatique y compris pour les activités économiques

- **Incidences potentiellement négatives**

- Impact des énergies renouvelables sur la biodiversité et le paysage
- Développement urbain induisant des déplacements motorisés supplémentaires
 - *Démarche ERC bien perceptible pour éviter les effets négatifs.*





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur l'énergie et le climat**

Marge de progrès possible

- Il aurait été souhaitable de donner des objectifs quantitatifs précis et phasés de maîtrise des consommations énergétiques, des rejets de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables pour les différents secteurs et filières.





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur les paysages**

- **Incidences positives**

- Le PNR vise la pérennisation des grandes structures paysagères pour préserver l'identité du territoire, y compris en préservant l'agriculture et la forêt
- Le paysage est préservé à toutes les échelles, y compris pour les nouvelles urbanisations (traitement transversal de la thématique)
- La charte favorise l'amélioration du paysage (points noirs paysagers type infrastructures, friches industrielles, ...)
- La préservation des milieux naturels, notamment avec la trame verte et bleue, contribue à la préservation des paysages





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur le patrimoine culturel**

- Incidences positives

- Valorisation du patrimoine bâti, des savoir-faire locaux, de la transmission des connaissances : incidences sur la biodiversité, le paysage, l'agriculture, la forêt, ..., et indirectement sur la qualité de l'air, les risques, ...





SYNTHÈSE DES INCIDENCES

- **Sur la santé**

- De nombreuses mesures à incidences positives

- Sur la qualité de l'air : mesures sur les déplacements, l'énergie, la performance énergétique des bâtiments, ...
- Sur la qualité de l'eau : mesures concernant la préservation de la ressource, la protection des zones humides et cours d'eau, ...
- Sur la qualité de vie : mesures sur la qualité paysagère, les circuits courts, l'encouragement aux activités de pleine nature, ...





CONCLUSION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- **Une évaluation environnementale très largement positive**
 - Les enjeux environnementaux ont été traités de façon prioritaire
 - Ils se sont inscrits dans le cadre d'une démarche itérative tout au long de l'écriture de la charte
 - Les incidences ont été analysées selon la séquence Eviter – Réduire – Compenser
 - Aucune mesure de compensation n'est nécessaire



Calendrier prévisionnel



Calendrier de la Révision de la charte - Chartreuse 2020-2035

